



CAPD d'installation du Mardi 22 Novembre 2011



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 67

Les élections professionnelles d'octobre 2011 appellent un certain nombre de remarques.

Si les services de l'administration ont mis en œuvre tout ce qu'il était possible pour essayer de régler les très nombreux problèmes qui ont jonché et transformé ces élections par vote électronique en parcours du combattant pour bon nombre de nos collègues : les chiffres sont là et parlent d'eux-mêmes.

Le taux de participation a subi une très inquiétante chute de plus de 20 points, passant de plus de 64 % à tout juste 40 % pour certains des scrutins comme la CAPD du premier degré dans le Bas-Rhin, qui concerne un très grand nombre de fonctionnaires.

Ce recul historique du taux de participation est préoccupant et nous met tous – représentants du personnel et administration dans une situation paradoxale. Préoccupant, tout d'abord parce que ces élections sont les premières organisées depuis la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et ensuite parce qu'il a touché un scrutin auquel les enseignants étaient très attachés, bien plus que dans d'autres professions.

Paradoxale situation où une loi, conçue pour améliorer le dialogue social, a finalement conduit, du fait notamment du choix électronique et des problèmes techniques, à une baisse de la représentativité ...ou était-ce justement l'effet recherché ? Certains de nos dirigeants ont en tout cas une bien piètre idée de la démocratie et du débat d'idées.

Cela dit, comme à toutes les élections, seuls les électeurs qui se sont exprimés seront pris en compte. Les organisations présentes aux CTM, CT de proximité, CAPN et autres CAPA, CAPD, CCP...seront tout à fait en mesure de faire entendre leur voix.

Malgré son moindre poids dans certains ministères, la FSU a conforté son rôle majeur dans les services publics. Le SNUipp-FSU reste premier syndicat à la CAPN avec plus de 48% des voix.

Faire entendre notre voix pour défendre chaque collègue, chaque spécificité des métiers de l'éducation mais aussi collectivement c'est ce que nous ferons forts de ce siège supplémentaire attribué au SNUipp-FSU 67 dans cette nouvelle CAPD. La confiance témoignée par les collègues du 1^{er} degré conforte notre engagement et notre volonté à faire avancer les dossiers dans la plus grande transparence et dans l'équité de traitement pour tous. Notre mobilisation va continuer contre les réformes qui nous semblent désastreuses pour un grand service public d'éducation, seul garant d'une égalité de chance pour tous les élèves et gommant les effets pervers d'une société libérale toute tournée vers la rentabilité, la réduction des moyens et l'individualisation.

Le démantèlement du service public d'Education touche à présent tous les aspects de notre métier : formation, emploi, conditions de travail, pédagogie, salaire, carrière et retraites. Malgré les attaques tous azimuts, nous serons présents sur tous les dossiers.....